



Département des finances et de l'agriculture
Direction générale de la fiscalité

Assemblée générale 2024 de l'ACVBC

Crissier, le 26 avril 2024

Département des finances et de l'agriculture
Direction générale de la fiscalité

Ordre du jour

- Bouclements
- Frontaliers
- Assujettissement
- Domicile fiscal
- Subventions énergétiques
- Refonte ACI-COM

Rapports de bouclement :

Problèmes liés à l'informatique:
helpdesk@vd.ch

Téléchargement des fichiers « Rapports »

Cette page vous permet de télécharger les rapports mis à votre disposition. Il s'agit entre-autre des documents suivants

- Fichiers relatifs au bouclement des comptes pour la commune
- Fichiers relatifs aux contribuables assujettis dans la commune
- Fichiers relatifs aux rapports d'avancement de la taxation dans la commune



Accès
« Rapport »

Vous êtes ici : / Accueil / Accès aux communes / Mode diffusion / Rapports

Liste des rapports

Cette page vous permet de télécharger les rapports mis à votre disposition :

- Fichiers relatifs au bouclement des comptes pour votre commune
- Fichiers relatifs aux contribuables assujettis dans votre commune
- Fichiers relatifs aux rapports d'avancement de la taxation dans votre commune

Il vous suffit d'enregistrer sur votre poste de travail les fichiers suivants mis à votre disposition

- _details_bouclement.zip
- _role_pp zip
- _arrete_mensuel.zip
- _role_pp zip
- _statistiques_taxation.zip
- _role_pm zip

Mensuel :

.06_2023_00_BCL_TOT.pdf
 .06_2023_Analyse_IBC.xls
 .06_2023_Analyse_IRF.xls
 .06_2023_LN001 mono genre impot COM IS recap + detail-fr.xlsx
 .06_2023_LN001 mono genre impot COM PM recap + detail-fr.xlsx
 .06_2023_LN001 mono genre impot COM PP recap + detail-fr.xlsx
 .06_2023_LN002 double type ecriture COM IS recap + detail-fr.xlsx
 .06_2023_LN002 double type ecriture COM PM recap + detail-fr.xlsx
 .06_2023_LN002 double type ecriture COM PP recap + detail-fr.xlsx
 .06_2023_LN114 arrieres COM IS recap + details-fr.xlsx
 .06_2023_LN114 arrieres COM PM recap + details-fr.xlsx
 .06_2023_LN114 arrieres COM PP recap + details-fr.xlsx

Annuel :

.12_2022_00_BCL_TOT.pdf
 .12_2022_01_Acptes_TOT.pdf
 .12_2022_07_Acptes_IA_a_RECUP.pdf
 .12_2022_08_IA_RECAP_A_RECUP.pdf
 .12_2022_08_RECAP_IA_SUPPUTE.pdf
 .12_2022_09_RECAPITULATION_GENERALE.pdf
 .12_2022_11_IIE.pdf
 .12_2022_12_Emoluments.pdf
 .12_2022_Analyse_IBC.xls
 .12_2022_Analyse_IRF.xls
 .12_2022_CalculProvisions.xls
 .12_2022_LN001 mono genre impot COM IS recap + detail-fr.xlsx
 .12_2022_LN001 mono genre impot COM PM recap + detail-fr.xlsx
 .12_2022_LN001 mono genre impot COM PP recap + detail-fr.xlsx
 .12_2022_LN002 double type ecriture COM IS recap + detail-fr.xlsx
 .12_2022_LN002 double type ecriture COM PM recap + detail-fr.xlsx
 .12_2022_LN002 double type ecriture COM PP recap + detail-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 abandon solde COM IS recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 abandon solde COM PM recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 abandon solde COM PP recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 commission perception COM IS recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 defalcations COM IS recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 defalcations COM PM recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 defalcations COM PP recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 frais poursuites COM IS recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 frais poursuites COM PM recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 frais poursuites COM PP recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 IA a recuperer solde COM PP recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 IA suppute solde COM PP recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 interets moratoires COM IS recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 interets moratoires COM PM recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 interets moratoires COM PP recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 interets remuneratoires COM IS recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 interets remuneratoires COM PM recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 interets remuneratoires COM PP recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 remises COM IS recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 remises COM PM recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN004-6-7-8 remises COM PP recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN114 arrieres COM IS recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN114 arrieres COM PM recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_LN114 arrieres COM PP recap + details-fr.xlsx
 .12_2022_Rendements.xlsx

Impôt anticipé supputé

RECAPITULATION - IA SUPPUTE

Solde au 01.01.20	757'362.34
Mouvement IA supputé de l'année en cours	96'893.12
Total IA supputé 31.12.20	854'255.46

Ce tableau représente l'impôt anticipé supputé, soit l'impôt anticipé imputé sur les acomptes.

Impôt anticipé

RECAPITULATION - IA A RECUPERER

Solde au 01.01.2010		194'010.36
IA à récupérer année en cours		1'093'338.78
Acomptes Versés	995'010.36	
Totaux	<hr/> 995'010.36	1'287'349.14
Solde IA en votre faveur	292'338.78	
Totaux égaux	<hr/> 1'287'349.14	<hr/> 1'287'349.14

Séances d'information

- Compréhension des documents mis à disposition
- Réconciliation des éléments à travers les différents rapports
- Analyse financière des informations disponibles



Contact

Contact en cas de question à:

info.aci-finances@vd.ch

Tél : 021 316 25 14

Revendication 2022 des travailleurs frontaliers

Nombre de frontaliers
+ 45 k

Masse salariale totale
+ 3.1 milliards

Nombre d'employeurs
+ 6 k

Processus de l'imposition des travailleurs frontaliers

Nom	Octobre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Préparation et publication des instructions							
Réception et enregistrement des revendications							
Réception 1ère revendications et quittance du potentiel							
Réception 2èmes revendications							
Consolidation et contrôles de la revendication							
Envoi de la revendication à la France par la Confédération							
Justificatifs transmis aux communes							
Versement de la France et paiement aux communes							

En complément, l'ACI se charge de la collecte ainsi que du référencement des attestations de résidence fiscale (ARF) tout au long de l'année afin d'assurer **une revendication aussi complète que possible** et de ce fait limiter au maximum les décalages temporels.

De plus, le travail de taxation au régime IS est également effectué concernant les frontaliers sans ARF et également ceux qui ne figurent pas dans la revendication afin **d'éviter tout risque de non-imposition.**

Accès à l'information

Possibilités et opportunités afin de cibler au mieux les entreprises:

- Revendication N-1
- Confirmation du potentiel avec détail lors revendication N
- Etat ponctuel des ARF référencées
- Rôle des contribuables

Régime applicable à l'exercice du télétravail

Dès l'année 2023, veuillez indiquer le taux de télétravail du frontalier (0% = pas de télétravail)

ch. 8 du certificat de salaire Salaire brut total	Année concernée pour revendication	Taux de télétravail %
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

En date du 22 décembre 2022, la Suisse et la France ont signé un accord amiable afin de clarifier la notion de travailleur frontalier au sens de l'Accord de 1983 dans le contexte du télétravail. Cet accord, qui n'est pas limité dans le temps, stipule que le télétravail exercé jusqu'à 40% du temps de travail ne remet en cause ni le statut de frontalier, ni l'assiette pour le versement de la compensation de 4.5% de la masse salariale brute. En revanche, les personnes qui télétravaillent au-delà de cette limite perdent le statut de frontalier et sont soumises au régime ordinaire prévu par la CDI (soit imposition à la source en Suisse des jours de travail effectivement exercés sur le territoire suisse).

Établissement stable

La commune de revendication est en principe celle liée au **siège de l'entreprise**, sauf si le collaborateur est rattaché à un **établissement stable** situé dans une autre commune.

Dans ce cas, l'entreprise qui occupe des travailleurs frontaliers tant à son siège qu'à son établissement stable doit établir une liste nominative à l'intention de chacune des communes intéressées.

Si le travailleur est rattaché à un établissement stable situé dans un autre canton, ce sont les règles applicables dans ledit canton qui sont déterminantes. Le travailleur concerné ne doit dès lors pas être déclaré sur la liste nominative de la commune vaudoise du siège de l'employeur.

Frontaliers

Nous vous remercions pour votre flexibilité et votre implication dans le cadre de la revendication des travailleurs frontaliers.



Frontaliers

Contact en cas de question à:

info.aci-frontalier@vd.ch

Tél : 021 316 23 61

Assujettissement et contrôles des rôles – personnes physiques

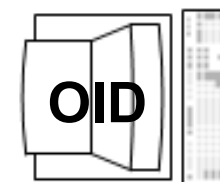
Assuj. illimité (domicilié)

Assuj. limité (immeuble, activité indépendante), avec domicile hors du canton ou hors de Suisse

Mise à jour automatique et synchrone par **RCPers** ➔ **contrôle**

Rôle des contribuables

Constatactions de la commune

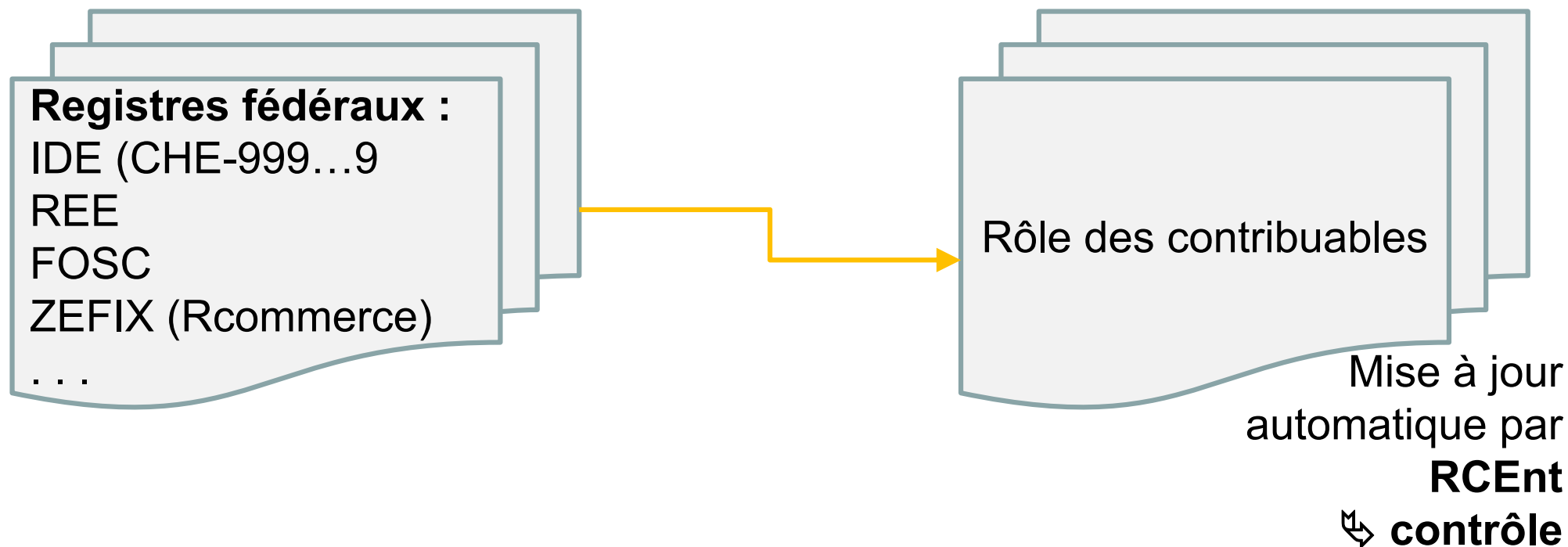


Mise à jour manuelle ➔ **contrôle**

Assujettissement et contrôles des rôles – personnes morales

Assuj. illimité (siège) et **Assuj. limité**

(succursale d'entreprise avec siège hors du canton ou hors de Suisse)



Assujettissement et contrôles des rôles

- ✓ Conformément aux dispositions de l'article 171 de la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI), les rôles des contribuables pour la période fiscale 2023 seront mis à disposition des communes pour contrôle sur la plateforme ACI-COM d'ici au 29 avril 2024. Un courrier sera adressé aux Municipalités.
- ✓ Comme à l'accoutumée, une quittance de contrôle doit être établie par les communes.
- ✓ Une réflexion est actuellement en cours à l'ACI pour améliorer le traitement des rôles notamment pour les assujettissements limités.
- ✓ En cas de questions, Séverine Siegenthaler, Adjointe à la Directrice générale se tient à votre disposition (severine.siegenthaler@vd.ch).

Domicile fiscal

- ✓ En vertu de l'article 18, alinéa 6 LI, lorsqu'une commune conteste le domicile fiscal d'un contribuable ou lorsque le lieu de la taxation ne peut pas être déterminé d'emblée, il est fixé par l'Administration cantonale des impôts (ACI). Cette décision peut être l'objet d'un recours, dans les trente jours dès sa notification.
- ✓ Afin de permettre à l'ACI de statuer objectivement, le questionnaire « domicile » doit être fourni, dûment complété par le contribuable en cause. Ledit questionnaire est disponible sur le site internet de l'ACI, sous la rubrique « Communes ».

Domicile fiscal

- ✓ Il convient d'adresser votre demande de détermination de domicile fiscal ainsi que toutes les pièces utiles (soit en particulier le questionnaire « domicile ») à l'Office d'impôt compétent en fonction de votre district.
- ✓ Les communes sont invitées à veiller aux cas particuliers suivants :
 - En cas d'annonce d'inscription en résidence secondaire, il y a lieu de s'assurer que la personne est bel et bien en séjour et qu'il ne s'agit pas de son lieu de résidence principale ;
 - En cas d'annonce de départ (ou passage d'une résidence principale à une résidence secondaire) de personnes qui restent propriétaires de leur logement sis sur la Commune, il convient de contrôler l'effectivité du départ ;
 - Les logements vacants.

Subventions énergétiques versées par les communes

- ✓ Certaines communes ont interpellé l'ACI sur la possibilité de les informer lorsque des subventions énergétiques sont versées
- ✓ Pour rappel, les subventions énergétiques sont imposables et doivent être déclarées par le contribuable.
- ✓ Si une commune souhaite transmettre la liste des subventions versées, elle peut le faire à travers un fichier Excel en mentionnant :
 - ✓ Le numéro AVS du bénéficiaire de la subvention
 - ✓ Le nom-prénom et date de naissance du bénéficiaire
 - ✓ Le montant de la subvention
 - ✓ Le type de subvention
 - ✓ La date de versement
- ✓ En cas de question et pour la transmission, Séverine Siegenthaler, Adjointe à la Directrice générale se tient à votre disposition (severine.siegenthaler@vd.ch).

Refonte ACI-COM



- ✓ Afin de se conformer aux standards de cyberadministration, ACI-COM va prochainement faire l'objet d'une refonte ergonomique
- ✓ Un sondage sera adressé aux Municipalités pour tenir compte de l'expérience utilisateur et des éventuelles améliorations possibles

Conclusion

Merci de votre attention